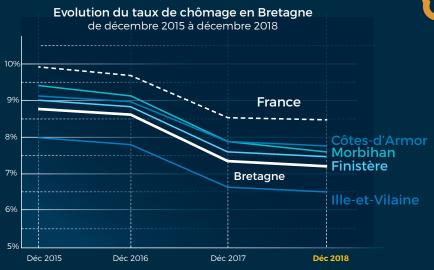


#CHIFFRESCHÔMAGE



Au 4° trimestre 2018 LE TAUX DE CHÔMAGE S'ÉTABLIT À

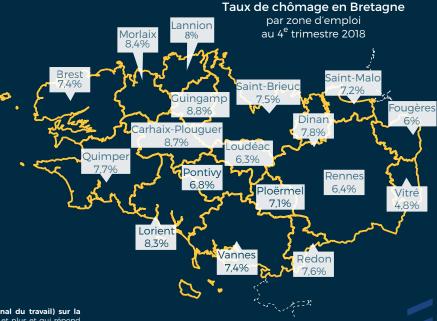
Morbihan 7.7% 7.6% **Finistère** 7.5% 6.5%

Au 4e trimestre 2018, en Bretagne, le taux de chômage localisé recule de 0,4 point et s'établit à 7,2 % de la population active.

Ce trimestre, les quatre départements bretons enregistrent une baisse de leur taux de chômage allant de 0,3 point pour les Côtes d'Armor à 0,4 point pour les 3 autres départements.

La Bretagne reste au 1er rang des régions ayant le plus faible taux de chômage, au même niveau que les Pays de Loire (7,2%).





^{*} Rapport entre le nombre de chômeurs (au sens du bureau international du travail) sur la population active. Est considéré comme chômeur une personne de 15 ans et plus et qui répond simultanément à 3 conditions :









⁻ être sans emploi

⁻ être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours

⁻ avoir cherché activement un emploi dans les mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.